



E-santé et promotion de l'activité physique : quels enjeux ?

Argumentaire

La e-santé, définie comme étant l'application des technologies de l'information et de la communication (TIC) au domaine de la santé et du bien-être, se développe depuis une quinzaine d'années. Elle concerne des domaines très différents tels que les systèmes d'information en santé, la télémédecine, la télésanté, ou bien encore la *m*-santé qui utilise les téléphones mobiles et les objets connectés.

Dans ce dernier secteur, on observe que nombre d'applications ou d'objets connectés mesurent l'activité physique voire conseillent et incitent à la pratiquer. De la même façon, dans le domaine de la télésanté qui regroupe les services de santé en ligne, les formations, les réseaux sociaux et les *serious games*, le thème de l'activité physique est bien souvent abordé. Et pourtant, peut-on dire à l'heure actuelle que ces « outils » contribuent à la promotion de l'activité physique ? Au-delà de leur efficacité qui reste à démontrer, leur utilisation soulève un certain nombre de questions.

En effet, ces technologies peuvent développer l'*empowerment*, c'est-à-dire la capacité d'agir sur sa propre santé mais peuvent également conduire vers une normalisation des comportements de son utilisateur. Or celle-ci semble en contradiction avec les principes éthiques de l'éducation pour la santé. Par ailleurs, si elles sont censées contribuer à la démocratie sanitaire en permettant à chacun d'avoir accès à de l'information, des conseils, des aides pratiques, etc. et de devenir acteur de sa santé, ces technologies nécessitent toutefois un bon niveau de *littératie* en santé ainsi qu'un accès physique et économique à celles-ci. Sont-elles donc vraiment accessibles à tous et ne participent-elles pas à creuser les inégalités en santé ? Enfin, les données personnelles produites et transmises par ces différentes technologies sont-elles vraiment protégées et ne peuvent-elles pas servir un éventuel « contrôle » des populations ?

Par ailleurs, en termes de stratégie d'intervention auprès des populations, on peut s'interroger sur les conditions et la manière dont ces technologies peuvent compléter voire remplacer les outils plus « traditionnels » utilisés en éducation pour la santé et en prévention. Quelle place aura alors l'intervenant éducateur ou promoteur de santé et d'activité physique ?

C'est pour approfondir et débattre de ces questions avec des universitaires et des professionnels que les étudiants et les enseignants du Master « Prévention, Education pour la Santé, Activité Physique » (PESAP) de l'UFR Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) de l'Université de Montpellier organisent la 7^{ème} Rencontre PESAP le 4 avril 2017.